



## → Communiqué de presse

Jeudi 8 décembre 2011

### Service 2012 à compter du 11 décembre

## Des horaires qui changent et des TER en plus

**Le 11 décembre 2011, partout en France, les trains vont changer d'heure. Au niveau national, 85 % des trains changent d'horaire.**

**Sur le territoire breton, 50 % des horaires des TER changent, pour s'adapter, mais aussi pour offrir de nouvelles dessertes aux usagers.**

**L'évolution générale a pour origine la réorganisation des circulations engagée par Réseau Ferré de France sur le réseau national, dans un contexte de modernisation des infrastructures ferroviaires et de mise en service de nouvelles lignes à grande vitesse sur la période 2011-2016.**

**En Bretagne, la situation est différente** car les modifications les plus importantes auront lieu lors de **l'arrivée de la LGV en 2016.**

**Redon ⇄ Quimper : 75 arrêts supplémentaires**

Ainsi, le 11 décembre, **50% des horaires des TER seront modifiés** et seuls 20% changeront de plus de 5 minutes<sup>1</sup>. Au-delà de ces modifications horaires, le Conseil régional, autorité organisatrice pour le TER crée de **nouvelles offres**, principalement sur l'**axe sud**, avec **75 arrêts supplémentaires par jour** entre **Redon** et **Quimper**, pour répondre aux attentes des usagers et faciliter leurs **déplacements quotidiens** domicile-travail ou domicile-études.



#### Pages suivantes :

L'offre TGV au 11 décembre 2011	p 2
L'offre TER au 11 décembre 2011	p 3
La convention Conseil régional / SNCF	p 6
La rénovation des 116 gares TER	p 7
Une gamme tarifaire simple et solidaire	p 8



Un réseau  
exploité  
par la



<sup>1</sup> Hors périodes de travaux.

# L'offre TGV au 11 décembre 2011

---

**L'offre TGV est adaptée par rapport aux fréquentations observées. Plus de cinquante relations quotidiennes sont proposées entre Paris/Ile de France et Rennes. A l'été 2012, un nouvel aller-retour ID TGV Brest-Paris sera mis en circulation. L'organisation des TGV vers/de la Bretagne est déjà cadencée. Ce sont les heures de départ de Paris et de Rennes qui vont changer.**

## **Au départ de Rennes :**

- Actuellement : départ des TGV à H05 et H35 / exemple 12h05 – 14h35
- ↳ Au 11 décembre : départ des TGV à H03 + H33 / exemple 12h03 – 14h03

## **Au départ de Paris :**

- Actuellement : départ des TGV à H05 + H35 / exemple 15h05 – 18h35
- ↳ Au 11 décembre : départ des TGV à H12 + H42 / exemple 12h12 – 14h42

## Zoom par département

### **Ile et Vilaine :**

- création d'arrêt supplémentaire à **Redon** (5h53) sur le TGV Quimper > Paris (8h50), les samedis en été.

### **Côtes d'Armor :**

- création d'arrêt supplémentaire le vendredi à **Plouaret**, en dehors de la période estivale (44 semaines/an) (Paris 17h42 /Plouaret 21h42).
- création d'un arrêt supplémentaire à **Plouaret** les samedis et dimanches à 17h54 sur le TGV au départ de Paris à 14h12.
- Suppression, pendant la période estivale, les vendredis d'un arrêt à 14h44 à **Plouaret** sur le TGV qui part de Paris à 11h12.

### **Morbihan :**

- créations d'arrêts supplémentaires à **Lorient** et **Vannes**, les samedis en plein été sur le TGV qui arrive à Paris à 8h50 (départ de Lorient à 4h58 et de Vannes à 5h27),
- création, les vendredis en été, d'arrêts supplémentaires à **Vannes** et **Auray** sur le TGV (départ de Paris 11h12 – arrivée Vannes 14H37 et Auray 14h50).

### **Finistère :**

- création toute l'année, les dimanches, d'un arrêt à **Landerneau** à 23h36 sur le TGV qui part de Paris à 19h12.
- création, les samedis en été, d'un arrêt à **Rosporden** (6h47), arrivée à Paris à 11h11.
- création, les samedis en été, d'un arrêt à **Quimperlé** (7h04), arrivée à Paris à 11h11.

## L'offre TER au 11 décembre 2011

---

### Des dessertes renforcées entre Redon et Quimper, de nouveaux arrêts sur tout le territoire

**Pour les TER, la moitié des trains ne change pas d'horaires et seulement 20% changent de plus de 5 minutes (hors périodes de travaux).**

En effet, le Conseil régional, autorité organisatrice pour le TER Bretagne, n'a pas souhaité cadencer ses horaires en 2011. Au moment de l'arrivée de la ligne à grande vitesse jusqu'à Rennes, en 2016, un nouveau service devra être proposé, avec une complémentarité TER-TGV repensée.

Les services du Conseil régional et de la SNCF ont donc travaillé ensemble avec pour objectifs, d'une part, de **limiter les incidences** et, d'autre part, de procéder à des adaptations qui **répondent à des besoins** recensés à l'occasion des rencontres avec les usagers et élus locaux, lors des comités de lignes notamment.

#### *Concertation avec les huit comités de lignes*

Le Conseil régional a mis en place 8 comités de lignes qui réunissent tous les ans par secteur géographique, des usagers, élus locaux et associations avec les opérateurs SNCF, RFF et transporteurs, pour échanger sur les évolutions du TER.

Les projets d'horaires 2012 ont été soumis à l'avis des comités durant l'été 2011.

**Résultat : si les horaires TER changent, c'est avant tout pour mieux répondre aux attentes des voyageurs.**

**Ainsi, sur l'ensemble de la Bretagne de nombreux arrêts supplémentaires sont créés.**

#### **Axe sud : des offres en plus pour faciliter des déplacements quotidiens**

Ainsi, le Conseil régional a souhaité **renforcer la desserte entre Redon et Quimper et revoir l'offre dans son ensemble**, afin de faciliter les **déplacements quotidiens domicile-travail et domicile-études**. Aux heures de pointe, en effet, la desserte restait insuffisante sur l'axe sud. Ainsi sont créées :

- **6 circulations supplémentaires par jour** de semaine sur **Quimper ↔ Lorient**
- **4 circulations supplémentaires par jour** de semaine sur **Lorient ↔ Vannes**
- **2 circulations supplémentaires par jour** de semaine s entre **Redon et Vannes**
- Des **arrêts supplémentaires** dans les haltes sont ajoutés aux circulations existantes à

**Malansac, Sainte-Anne d'Auray, Landaul-Mendon, Landévant, Brandérion et Gestel.**

Ce renforcement, qui se traduit par 75 arrêts supplémentaires par jour entre Redon et Quimper, représente un **effort financier supplémentaire de 1 M€ par an**, qui sera versé par la Région à la SNCF dans le cadre de la convention qui régit l'organisation du TER Bretagne. L'objectif est de gagner **100 000 voyages** à l'année, grâce à cette offre enrichie.

Il représente **une évolution considérable de l'offre** :

- Jusqu'à **50 % d'offre en plus** en pointe du soir (entre 16h30 et 19h) sur **Lorient ↔ Quimper** ou **Lorient ↔ Vannes**.
- Jusqu'à **6 arrêts par jour de plus** du TER dans les gares **de Quimper à Lorient**.
- Jusqu'à **4 arrêts de plus par jour** du TER dans les gares **de Lorient à Vannes**.

Quimper

Redon



Pour mieux répondre à vos besoins de déplacement, le Conseil régional de Bretagne met en place 75 arrêts supplémentaires chaque jour sur les liaisons entre Quimper et Redon.

**Positionnés aux horaires les plus demandés par les voyageurs, les arrêts supplémentaires vont vous faciliter la vie !**

Détail des arrêts supplémentaires créés par gare (exemple du jeudi)

Redon	Malansac	Questembert	Vannes	St Anne	Auray	Landaul	Landevant	Brandérian	Hennebont	Lorient	Gestel	Quimper	Bannalec	Rosporden	Quimper
Liaisons Lorient-Vannes															
-	-	-	4	4	4	4	3	3	4	4	-	-	-	-	-
Liaisons Lorient-Quimper															
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6	6	5	6	6
Liaisons Redon-Vannes															
2	4	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total horaires supplémentaires : 75															
2	4	2	6	4	4	4	3	3	4	10	6	6	5	6	6

Pour plus d'informations :



Appel gratuit depuis la plupart des postes fixes.  
Du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00.

[www.ter-sncf.com/bretagne](http://www.ter-sncf.com/bretagne)

### Un parc ferroviaire renouvelé ou rénové

La création de ces nouvelles circulations n'a été possible qu'après l'achat par le Conseil régional de trains supplémentaires : 100 M€ pour 23 trains AGC mis en service de 2007 à 2010.

A ce jour, 17 nouveaux trains à double étage sont en commande (200 M€ d'investissements), dont les premières rames seront livrées en 2014.



### Sur les autres axes : des services complémentaires

De 2007 à 2010, plus de **240 circulations supplémentaires par semaine** du TER ont été créées dans toute la Bretagne : autour de Rennes, entre Brest et Morlaix, vers/de Saint Malo, Lannion...

#### Au 11 décembre 2011 :

- Un aller-retour supplémentaire est créé entre **Dinan et Saint Briec**.
- Une circulation **Brest-Landerneau est prolongée jusqu'à Morlaix**.
- **De nombreux arrêts sont créés à :** Pontchaillou, Noyal-Acigné, Servon, Les Lacs, Ker Lann, Bruz, Laillé, Guichen, Messac, Massérac, La Forest, Kerhuon.
- Sur la ligne **Brest-Quimper**, les correspondances avec les trains CIC vers la Bretagne sud et Nantes sont améliorées.
- Seulement 3 arrêts sont supprimés, au total, à L'Hermitage, Bréteil et La Brohinière, sur une circulation au départ de Rennes à 18h48 vers St-Brieuc, pour réduire le temps de parcours de cette liaison, dans la mesure où les voyageurs ont la possibilité d'emprunter des TER périurbains à 18h30 ou 19h.

o Les lignes routières régionales -Saint-Brieuc⇔Pontivy⇔Vannes/Lorient, Rennes⇔Pontivy, Carhaix⇔Rosporden ou Morlaix⇔Roscoff - permettent des correspondances avec les TGV. Certains horaires ont donc dû être adaptés, mais d'autres évoluent, là aussi pour mieux répondre aux attentes des voyageurs.

### Information : d'importants moyens mis en place au service des voyageurs

• **Juin et été 2011 : courrier** adressé par le Conseil régional et la SNCF **aux abonnés TER, lycées, collèges, mairies, préfectures...**

• Mise en ligne des projets de grilles horaires sur [bretagne.fr](http://bretagne.fr) pour les abonnés et les comités de lignes.

• **Octobre et novembre 2011** : distribution dans les gares et trains des adresses des sites d'information

- **Pour les TGV** : <http://www.sncf.com>

- **Pour les TER Bretagne** : [www.ter-sncf.com/Bretagne](http://www.ter-sncf.com/Bretagne)

• **Novembre 2011** : affichage et annonces dans les gares

• **Novembre 2011 : création d'une adresse mail** pour les suggestions, remarques et questions des voyageurs : [horaires2012enbretagne@sncf.fr](mailto:horaires2012enbretagne@sncf.fr).

• **Décembre 2011 : hôtesses** présentes dans les principales gares de Bretagne à partir de jeudi 8 décembre pour renseigner les voyageurs.

**Novembre et décembre 2011** : insertion et communiqué de presse

#### *Nouvelle adaptation d'horaires à compter du 9 janvier*

Au-delà de ces évolutions, d'importants travaux sont réalisés en 2012 qui nécessitent un certain nombre de modifications temporaires qui interviendront à partir du 9 janvier 2012. Cette large démarche d'information des voyageurs sera donc renouvelée début janvier.

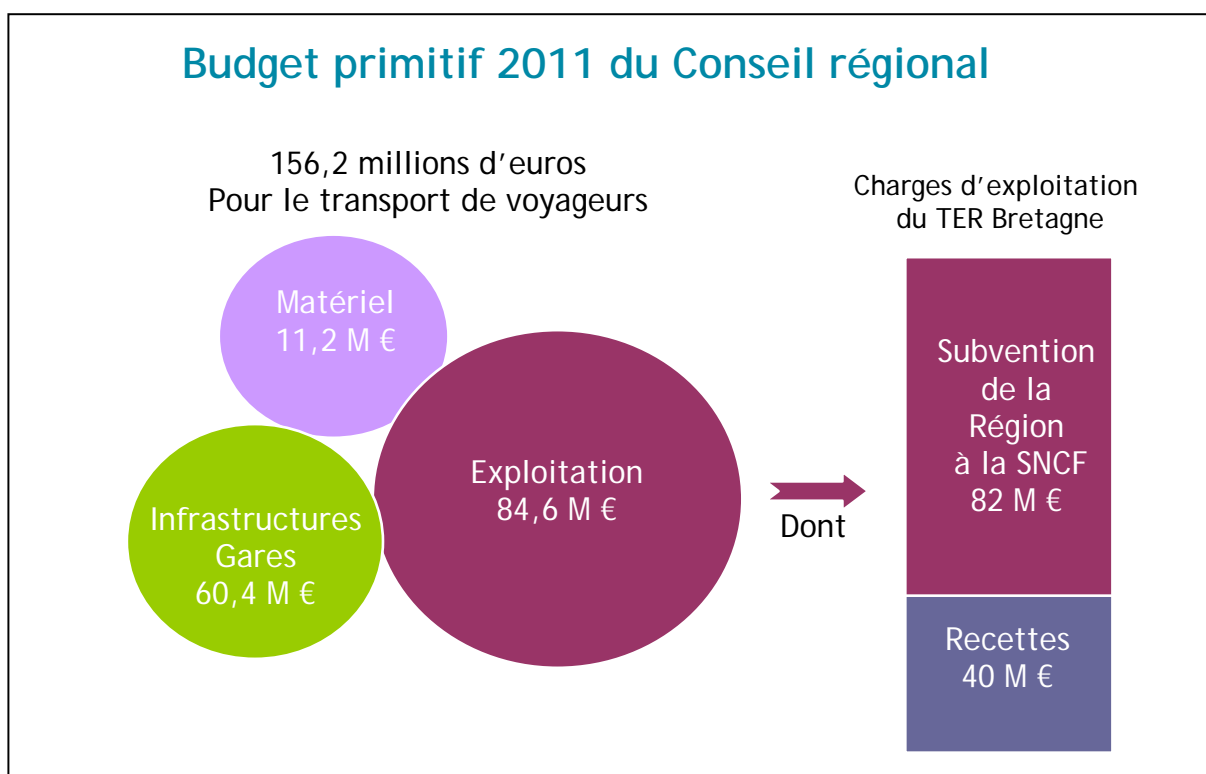
# La convention Conseil régional de Bretagne / SNCF

## 580 M€ sur 2007-2013 pour l'exploitation du TER

Depuis 2002, le Conseil régional est l'autorité organisatrice du transport régional de voyageurs (TER et lignes routières).

Pour le TER, une convention avec la SNCF, exploitant du réseau, définit le niveau de ce service : desserte, tarification, qualité...

Elle est dotée de 580 M€ de subvention régionale destinée au fonctionnement du TER sur la période 2007-2013. Un montant qui s'ajoute aux investissements engagés en matière de matériel, gares et infrastructures.



*Le matériel correspond aux trains pour l'année 2011 ; les infrastructures comprennent les gares TER et les engagements du contrat de projets Etat-Région (rénovation des lignes en Bretagne et ligne à grande vitesse, pôles d'échanges multimodaux) ; l'exploitation correspond essentiellement à la subvention régionale pour le TER et intègre par ailleurs des lignes routières régionales hors TER.*

### Le voyageur paye un tiers du coût de son trajet

Ainsi, avec **40 M€ de recettes prévues en 2011** pour un coût global de fonctionnement du TER Bretagne de **122 M€**, **le voyageur paye en moyenne un tiers du coût de son trajet.**

# La rénovation des 116 gares TER

---

Depuis 2006, plus de 90 gares ou haltes ont fait peau neuve

**La Région a lancé, en 2006, un vaste programme de rénovation des 116 gares et haltes TER, estimé à 34 M€, pour en améliorer l'attractivité et l'accessibilité. Aujourd'hui, ce sont plus de 90 gares qui ont bénéficié d'investissements : soit elles ont été remises à neuf selon le concept de « gare-jardin » ou sont en voie de l'être, soit le mobilier de quais a été renouvelé.**

## Des espaces plus chaleureux créés en partenariat

Le site de la gare est parfois très vaste. Le voyageur, pressé, veut pouvoir se repérer rapidement dans cet espace qui se doit d'être fonctionnel et convivial. La Région a donc souhaité moderniser les gares ou haltes en les recentrant autour d'un cœur de gare ou cœur de quai, avec une gamme de mobilier « esprit jardin », homogène sur tout le réseau.

Le **concept de « gare-jardin »** vise également à intégrer la gare dans la ville en créant une continuité ; la Région a donc incité les collectivités à intervenir aux abords de leur gare. Chaque site rénové est l'aboutissement d'un partenariat entre la Région et l'ensemble des partenaires : RFF pour la partie quais, la SNCF pour les bâtiments et mobiliers des gares, la signalétique et l'information, et la commune ou l'intercommunalité pour les accès et aires de stationnement.



La Région finance **plus de 80 % des travaux** réalisés sur les périmètres ferroviaires (quais et bâtiments) et **20 %** sur le périmètre communal.

L'accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite est également au cœur de ce programme de rénovation avec l'installation de portes automatiques, de guichets adaptés pour les bâtiments voyageurs et la réalisation de travaux au niveau des quais.

Sur le modèle de **Landerneau**, la Région souhaite généraliser la signalétique bilingue dans les gares du réseau TER pour les opérations en cours et à venir.

## Les 10 gares nationales

En lien avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse, les 10 gares dites « nationales<sup>2</sup> », font l'objet d'études approfondies, dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 (21,5 M€ sont prévus), pour évoluer en pôles d'échanges multimodaux (ou PEM).

Il s'agit, sous la maîtrise d'ouvrage des intercommunalités, de favoriser les déplacements en transports collectifs et de structurer l'infrastructure pour accueillir les développements futurs en lien, notamment, avec la grande vitesse.

Depuis 2010, la gestion de toutes les gares de France a été confiée à la nouvelle branche de la SNCF, « Gares et Connexions ».

---

<sup>2</sup> Rennes, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Auray, Vannes et Redon

## Une gamme tarifaire simple et solidaire

---

### Uzuël, Pelmël, Actuël, Ribambël



L'année 2007 a été marquée par la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire TER, une gamme que la Région a voulu plus simple et plus solidaire. Elle propose des tarifs réduits pour tous.

L'**abonnement Uzuël** pour les déplacements fréquents : ouvert à tous, et non plus aux seuls salariés, il offre la possibilité d'obtenir une réduction moyenne de 75 % par rapport au plein tarif. Le nombre d'abonnés mensuels était en moyenne de **17 000** en 2010.

Destinés aux voyages occasionnels, les  **carnets de 10 billets Pelmël**  offrent une réduction de 50 % pour les moins de 26 ans ou 30 % pour tous sur un trajet de moins de 50 kilomètres.

La **carte Actuël** offre une réduction de 75% aux personnes ayant de faibles ressources (minima sociaux, Allocation adulte handicapé...).

Le  **billet Ribambël**  permet aux enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte de voyager gratuitement.

Un tarif spécial, **10 € l'Aller-Retour**, a également été mis en place, pour plusieurs **festivals** et d'autres **événements culturels**.

*Nouveau et accessible à tous : 12 € seulement l'aller-retour le samedi en Bretagne*

Pour une visite amicale, familiale, culturelle... Un nouveau tarif est disponible le samedi pour 12 € l'aller-retour dans la journée, sur l'ensemble du réseau TER Bretagne toute l'année. Tout le monde peut en profiter.